

## FICHE PROGRAMME FORMATION

Durée : 1 jour / 7 heures

100% visio formation ou présentielle : 7 h

**PUBLIC :**

Tout intervenant de la chaîne logistique des marchandises dangereuses au sein d'une **entreprise de transport**.

**OBJECTIFS :**

Tout intervenant la chaîne logistique doit être formé à ses missions et à ses responsabilités selon le chapitre 1.3 de l'ADR.

A la fin de la formation vous serez capable de :

- Connaître les obligations incombant au transporteur et aux intervenants
- Maîtriser les exigences réglementaires relatifs aux opérations de transport de marchandises dangereuses
- Identifier les mesures de prévention nécessaires au transport des marchandises dangereuses

**PREREQUIS :**

- Aucun prérequis.

**PEDAGOGIE & EVALUATION :**

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : exposés dynamiques, échanges de pratiques, quiz, exercices, activités interactives, études de cas, ...
- Un QUIZ de validation des acquis de connaissances en ligne est réalisé en fin de formation

**ANIMATEUR :**

Équipe Technique et/ou partenaires référencés.

(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

**PARTENAIRE :****PROGRAMME :****MODULE 1 : LA REGLEMENTATION RELATIVE AU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES**

- L'ADR / L'arrêté français

**MODULE 2 : LES RESPONSABILITES DES INTERVENANTS**

- La responsabilité du transporteur / Du chargeur et du remplisseur / Des autres intervenants
- Les catégories d'amende

**MODULE 3 : L'IDENTIFICATION DES MARCHANDISES AU SENS DE L'ADR**

- Les critères de classification / Savoir lire un document de transport et un bordereau de suivi des déchets

**MODULE 4 : LES EMBALLAGES**

- Les emballages autorisés - L'homologation des emballages
- Le marquage et l'étiquetage des emballages

**MODULE 5 : LES MODALITES DE CHARGEMENT**

- Le calage et l'arrimage des marchandises
- Les incompatibilités de chargement en commun

**MODULE 6 : LES CITERNES**

- Les différents types de citerne/ Les risques lors du transfert

**MODULE 7 : LES BENNES**

- Le choix des bennes / Les modalités de transport en benne

**MODULE 8 : LES EQUIPEMENTS**

- Les équipements prescrits par l'ADR
- Les équipements spécifiques en fonction des classes de danger

**MODULE 9 : LE PLACARDAGE**

- Lors du transport de colis / Le placardage des camions citernes / Le placardage des bennes

**MODULE 10 : LES DOCUMENTS DE BORD**

- Le document de transport / Le Bordereau de suivi des déchets / Les consignes de sécurité / Le certificat d'agrément citerne / Le certificat de formation

**MODULE 11 : LES MODALITES DE CIRCULATION SUR LA ROUTE**

- Le passage sous les tunnels - Les modalités de stationnement

**INDICATEURS DE RESULTATS :**

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur [www.upnpro.fr](http://www.upnpro.fr)

**INFORMATIONS PRATIQUES :**

- Pour connaître les délais d'accès, tarifs, accessibilité, contact, CGV, rendez-vous sur [www.upnpro.fr](http://www.upnpro.fr)